RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE
COLLECTION RÉFÉRENCES

Coût de Production et Prix de revient

SYSTÈME BOVIN-VIANDE NAISSEUR ENGRAISSEUR SPÉCIALISÉ

Actualisation semestrielle au 1er juillet 2026

SYSTÈME TYPE

Ce système d'élevage bovins-viande naisseur engraisseur spécialisé repose sur l'engraissement des veaux issus de l'exploitation. Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau est assuré avec des génisses Brahman ou croisées, essentiellement par monte naturelle avec des taureaux de race bouchère. Les veaux sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage, puis engraissés à l'herbe avec complémentation en concentrés.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (brachiaria, digitaria…) exploitées en pâturage tournant.

Les animaux de boucherie sont commercialisés vers 18-20 mois avec des poids carcasse d'environ 210 kg pour les mâles et de 190 kg pour les femelles.

Cout de production et prix de revient sont estimés sur la base d'un modèle « Exploitation Standard » de ce type de système d'élevage, issus de l'analyse des suivis de fermes réalisés dans la durée et de bases de données plus larges, complétées par des données économiques de conjoncture fournies par les partenaires (prix, niveaux d'aides, …). Le niveau de fonctionnement et de résultats techniques de ce modèle est illustratif de ceux communément observés sur le terrain pour ce type de système d'élevage.

Cadre de filière	En filière organisée (CODEM)
Main d'œuvre familiale	1 UMO
Main d'œuvre salariée	0,2 UMO
SAU (ha)	30 ha
dont surface fourragère	30 ha
Vaches allaitantes	33
UGB	48
Chargement	1,6 UGB/ha SFP
Produits	Jeunes bovins 18-20 mois (200-230 kgc) Génisses 18-20 mois (180-210 kgc)
Production Brute de Viande Vive	9 020 kgvv
Production Brute de Viande Vive/UGB	188 kgvv

ÉVOLUTION UNITAIRE DES POSTES ACTUALISÉS

Postes de produits et charges actualisés pour estimer l'évolution du cout de production et du prix de revient.

	1er juillet 2025	1er janvier 2026	1er juillet 2026	Evol. 6 mois	Evol. 1 an
Aliment JB ~19% MAT (€/t)	580	580	580	-	-
Engrais 27/09/18 (€/t)	712	712	1 011	+42%	+42%
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,69	1,53	1,90	+24%	+12%
Frais vétérinaires (€ - index calculé)	172	208	208	-	+21%
Prix de vente taurillons/ génisses(€/kg carc)	7,30	7,61	7,61	-	+4%
Prix de vente vaches (€/kg carc)	5,47	5,70	5,70	-	+4%
Aides POSEI aux produits (€/kg carc)	1,90	1,90	1,90	-	-
Aides POSEI aux produits (€/kg carc) bonus naisseur-engraisseur	0,73	0,73	0,73	-	-
SMIC net mensuel (€)	1 426	1 443	1 478	+2%	+4%

Martinique

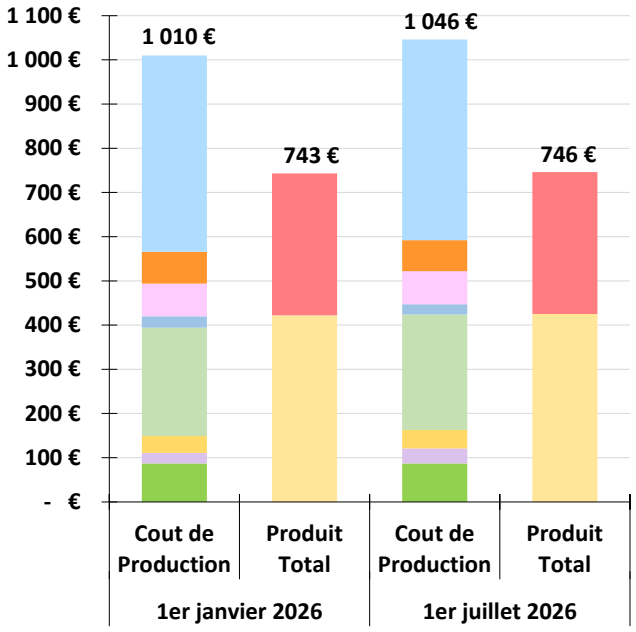
COUT DE PRODUCTION

Le coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » permettant d'intégrer :

- **Les charges courantes** (intrants, services, …) qui sont des dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires.
- **Les amortissements** du matériel, des bâtiments et des installations, qui correspondent à leur usure et obsolescence. Ces charges comptables se réfèrent au nécessaire renouvellement des immobilisations.
- **Les charges dites supplétives** visant à rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété, et le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production.

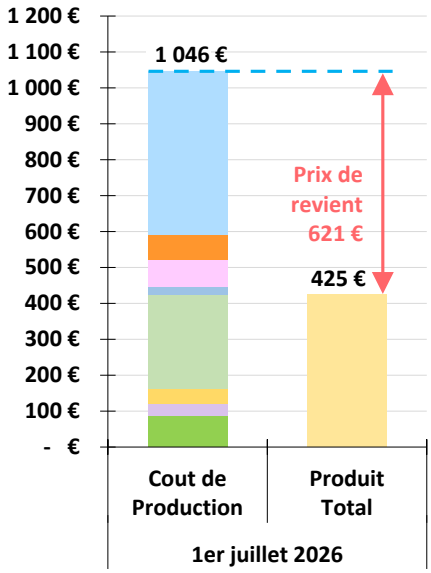
Dans ce cadre, la main d'œuvre familiale est rémunérée à hauteur de 2 SMIC/UMO.

Pour 100 kgvv	1er janvier 2026	1er juillet 2026	Évolution 6 mois
Cout de Production	**1 010 €**	**1046 €**	**+4 %**
Travail	444 €	454 €	+2%
Foncier et Capital	72 €	70 €	-3%
Frais divers de gestion	74 €	75 €	+1%
Batiment et Installation	26 €	23 €	-12%
Mécanisation	245 €	261 €	+7%
Frais d'élevage	38 €	42 €	+8%
Approvisionnement des surfaces	24 €	34 €	+42%
Alimentation des animaux	87 €	87 €	-
Produit Total	**743 €**	**746 €**	**+0,4%**
Produit viande	321 €	321 €	-
Autres Produits	-€	-€	-
Aides	422 €	425 €	+0,7%
Solde	-267 €	-300 €	-11%



Un solde « Produit Total – Cout de Production » négatif indique une rémunération du travail inférieure à 2 SMIC/UMO.

Au 01/07/2026, cette rémunération du travail familial est de 0,47 SMIC/UMO, en baisse de 23% en 6 mois.



PRIX DE REVIENT

Le prix de revient d'un produit correspond au prix de vente qui, compte tenu des aides et des autres produits éventuels de l'atelier, permet de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer la main d'œuvre familiale.

Au 1er juillet 2026, ce prix de revient s'établit à 621€/100 kgvv, en hausse de 5,6% en 6 mois et de 6,5% en 1 an.

Le prix de revient mesure le prix de vente nécessaire du produit pour rémunérer la main-d'œuvre à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les autres produits éventuels liés à l'atelier.

EN SYNTHÈSE

Système bovins-viande naisseur-engraisseur Martinique	1er janvier 2025	1er juillet 2025	1er janvier 2026	1er juillet 2026	Evolution 6 mois	Evolution 1 an
Cout de production (/100 kgvv)	996 €	1 005 €	1 010 €	1046 €	+ 3,5%	+ 4%
Rémunération de la MO familiale (Nb SMIC/UMO)	0,57	0,54	0,61	0,47	- 23%	- 13%
Prix de revient (/100 kgvv)	578 €	583 €	588 €	621€	+ 5,6%	+ 6,5%

Pour plus d'informations
Frédéric MARIE, Coordinateur RRE Ruminants Antilles
marie@codem.pro – 06 96 21 39 92
Ont également contribué : Gilles SAGET et Arnault VILLARET (Idele), Jessica PERRETTE (UEBB), Laurent FRANCIETTE (CA972) et Kevin MARIE-LOUISE-BREDON (CODEM)

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Edition : juillet 2026 - Réf. Idele : 0026 600 021
Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage
Pour en savoir plus : www.reseaux-elevage-dom.fr